

Question 1 :

Bonjour, Est-il prévu un OS travaux de 2 mois avec un enchainement des 4 zones ou peut-on avoir plusieurs OS avec un arrêt de travaux entre les différentes zones ? Cordialement

Réponse 1 :

Il est prévu d'émettre un ordre de service de démarrage des travaux, qui déclenchera la période d'exécution de 2 mois. Les travaux se dérouleront successivement sur les quatre zones.

Un ordre de service d'arrêt des travaux pourrait être émis, notamment en cas de crue une fois les 10 jours d'intempérie prévisibles purgées.